

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Cessions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 032159

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : EL HAMZAOUI abdelmalek

Date de naissance : 06-08-53

Adresse :

Tél. : 06 76 99 77 22 Total des frais engagés : 356,02 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/03/2021

Nom et prénom du malade : EL HAMZAOUI ABdelmalek Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : casa

Le : 24/03/2021

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24.03.2021	CS		250	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

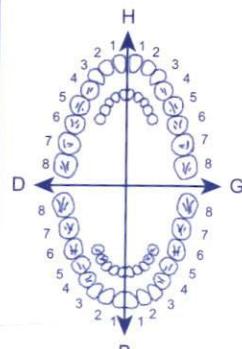
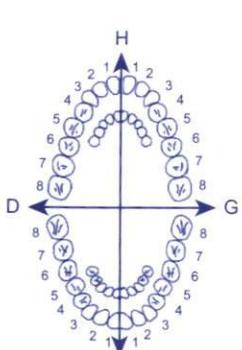
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
<i>LUNHETTE ISLAM 184, Rue des Anglais Bhira Jida Casablanca</i>	17/04/21					3300,-

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	D 00000000 35533411	B 00000000 11433553
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



LUNETTES ISLAM
184, Rue des Anglais Bhira Jdida
Casablanca

Facture

0003969

نظارات إسلام

LUNETTES ISLAM

184, Rue des Anglais Bhira JADIDA
Casablanca

RC Casa 264242 - Patente : 30011275
ICE : 00547430000120

Casablanca, le 11/04/21

M. EL HAMI ZAoui ABD EL M AL

Monture des Verres	Vision de loi	Vision de Prés	Doubles foyers	Varilux
<i>LB en DD</i> <i>LB en OG</i>	OD OG	OD OG	OD OG	OD <i>leg</i> OG <i>long</i>
Monture	Métal	Plastique		
V.L. : - OD. - OG.	<i>(6,0 - 0,0 + 2,0)</i> <i>(14,0 - 0,0 + 2,0)</i>			140,- 140,-
V.L. : - OD. - OG.		<i>LUNETTES ISLAM</i> 184, Rue des Anglais Bhira Jdida Casablanca		140,- 140,-
ADD./.	<i>Ajout 73,00</i>			
TOTAL				3300,-

Arrêtée la présente facture à la somme de

Très mill.

Faudz

Amr



مركز العيون بئر انزاران

CENTRE D'OPHTALMOLOGIE BIR ANZARANE

Dr. Houda KHLIFI ép. CHERRATE
Spécialiste des maladies et chirurgie des yeux

Diplômée de l'Université de Paris VII
Ancienne interne des hôpitaux de Paris

الدكتورة هدى خليفي

اختصاصية في أمراض وجراحة العيون

خريجة جامعة باريس VII

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفيات باريس

Casablanca le:

24/03/2021

الدار البيضاء في:

El Hamzaoui Abdelelah

Versus +0,50

anisic
anti-reflex
progressif



$$= +2,50 \left(-0,50 \text{ à } 60^\circ \right)$$

$$OG = +2,00 \left(-0,50 \text{ à } 145^\circ \right)$$

~~184, Rue des Maghâlis Béniâssar
Casablanca
LUNETTES ISLAM~~

Tél: 0522237929
IF: 4025835
ICP: 001716/01000002
DR KHLIFI Houda
Ophtalmologue

32 ppc

OG



إقامة غبطة، 1 زاوية شارع بئر انزاران و زنقة ابن سريح (قرب المسجد) الطابق الأول- الببيضاء - الهاتف: 05 22 23 79 29 - المستعجلات: 06 48 43 74 56

Résidence Ghita, 1 angle Bd Bir anzarane et rue ibnou souraj (mitoyenne de la mosquée) - 1er étage-Casablanca- Tél: 05 22 23 79 29 - Urgences: 06 48 43 74 56